

DÉPARTEMENT de *Seine et Marne*
ARRONDISSEMENT de *Fontainebleau*



COMMUNE DE VILLE SAINT JACQUES
COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 27 FÉVRIER 2020

Nombre de conseillers :

En exercice : 14 Présents : 11 Votants : 11 (0 pouvoir)

Date de la convocation :

20 février 2020

L'an deux mil vingt, le 27 février à 20h30.

Le Conseil Municipal de VILLE SAINT JACQUES, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur DUCHATEAU Francis, Maire.

Étaient présents :

M. DUCHATEAU Francis, Mme PAJNIC Marie-Pierre, M. RICHTIN Guy, M. ELOY Christian, M. BRUNEAU Sébastien, M. RIFAUT Pascal, M. ALLIX Sébastien Mme PORCHER Marie-Laure, M. LOUIS Éric, Mme CRASSON Sybille, Mme ZYLA Sophie.

Étaient absents :

M. CHAUVIGNY Alain
Mme FOUGNIES Annick
Mme DESPREZ Edwige

Secrétaire :

M. ALLIX Sébastien

Le conseil municipal a pris connaissance

INFORMATIONS DIVERSES

CCMSL

Depuis le 10 février le TAD (Transport à la Demande) permet aux usagers de rejoindre plus facilement la gare de Moret-Veneux. Ce transport à la demande fonctionne du lundi au vendredi toute l'année (sauf jours fériés). Pour plus de renseignements rendez-vous sur :

- L'appli TAD ile de France Mobilités
- tad.idfmobilites.fr
- 09 70 80 96 63 (du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00)

DÉPARTEMENT de *Seine et Marne*
ARRONDISSEMENT de *Fontainebleau*

SDESM

- Dans le cadre du programme travaux de remplacement du réseau de faible section dit « fils nus» le SDESM nous propose de procéder au renforcement de notre réseau par des câbles de plus fortes sections dans plusieurs secteurs du village. Cette opération est entièrement prise en charge par le SDESM
- Transmission des rapports de contrôle des concessionnaires (ENEDIS et GRDF)

TRAFIC POIDS LOURDS

Le trafic poids lourds sur la départementale RD 403 va être limité. Un test de 18 mois va être fait pour réduire le trafic des poids lourds ainsi ne devront passer que les camions de dessertes locales. Les camions à l'international devront suivre un autre itinéraire. Le département va installer des panneaux de déviation au rondpoint de « Ville Saint Jacques » et celui de Darvault. L'arrêté notifiant cette limitation vient de paraître (DR n°2020-014 du 20 février 2020)

POINT ÉCOLE :

Le syndicat des écoles a reçu l'inspectrice d'académie pour faire le point sur la prochaine rentrée scolaire et éventuelle fermeture de classe. Il convient d'inscrire dès maintenant vos enfants pour la prochaine rentrée.

TRAVAUX :

- Eaux pluviales :
Engagement des travaux concernant les eaux pluviales carrefour rue des demoiselles Noisy et rue du cul de sac –
Un devis a été demandé sente de l'orgenoy
- Place de l'église :
La prochaine réunion est programmée le lundi 09 mars avec Mme SOUQ (paysagiste-conseiller) et l'ARD pour évoquer les projets de valorisation des abords de la place de l'église par la gestion du stationnement et des continuités piétonnes dans le centre.
- Pompe à chaleur : une intervention est programmée sur la pompe à chaleur pour palier aux fuites d'eaux récurrentes.
- Mise en sécurité : suite à la dernière tempête la sécurisation d'arbres a été réalisée
- Route de la colonne : une information préalable de travaux concernant une reprise de pièce d'enrobé « route de la colonne » a été reçue en mairie. Normalement sans impact financier sur le budget de la commune. (Travaux prévus sur la semaine 8)
- SIDASS : Les travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement sont terminés. Une vigilance sera portée sur les dégradations faites par l'entreprise pendant les travaux.

DÉPARTEMENT de *Seine et Marne*
ARRONDISSEMENT de *Fontainebleau*

ACTION POLICE

- Réunion GPO (Groupe de Partenariat Opérationnel) avec le commissariat de police de Moret a été organisée le mercredi 12 février à Villemer avec les communes voisines pour évoquer les problématiques quotidiennes de voisinage, d'incivilités et petites délinquances, dépôts sauvage de déchets

REMERCIEMENTS

L'amicale scolaire remercie la municipalité pour la subvention allouée
Des remerciements ont été adressés au CCAS pour les colis de fin d'année

STARZACH

La délégation de STARZACH a été reçue le dimanche 08 décembre 2019 à l'occasion du marché de Noël, autour d'un buffet campagnard.

CORONAVIRUS :

Des recommandations sanitaires de l'ARS (Agence Régionale de Santé) nous ont été soumises afin de prévenir la propagation de l'épidémie de Covid-19.

POUR DÉLIBÉRATIONS

01-2020 : Retrait de la délibération 20-2019

Monsieur le Maire rappelle que par délibération N°28-2019 du 28 novembre 2019, le conseil municipal approuvait la modification N°1 du Plan Local d'Urbanisme.

Conformément à la demande des services préfectoraux, il convient de procéder au retrait de la délibération d'approbation de la modification N°1 du Plan Local d'Urbanisme.

Vu le code de l'urbanisme

Vu la lettre d'observation de la Direction Départementale des Territoires – Unité contrôle de légalité documents d'urbanisme en date du 17 janvier 2020

Considérant la demande des services de la préfecture.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des présents, **décide de retirer** la délibération N° 28-2019 approuvant la modification N°1 du Plan Local d'Urbanisme.

Fin de séance 21h30